

VÉTÉRINAIRES DES ARMÉES

Avis de concours

Un avis relatif au concours sur épreuves pour le recrutement dans le corps des vétérinaires des armées en 2013 est publié au *Journal officiel* du 6 mars. Un arrêté d'ouverture des postes fixera ultérieurement le nombre de places. Les renseignements concernant ce concours peuvent être obtenus auprès de l'École du Val-de-Grâce¹. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 28 juin 2013.

¹ Tél. : 01 40 51 69 38 ou 01 40 51 69 04,
1 place Alphonse-Laveran - 75230 Paris Cedex 5,
bureau des concours.

CONCOURS SCIENTIFIQUE

Prix de biologie Alfred-Kastler de la Fondation droit animal

Le concours pour le prix de biologie Alfred-Kastler de la Fondation droit animal, éthique et sciences est ouvert. D'un montant de 4000 €, il est destiné à encourager la recherche et l'application de

méthodes évitant l'utilisation expérimentale traumatisante de l'animal. Ce prix est ouvert à tout chercheur ou enseignant,

biologiste, médecin, pharmacien, vétérinaire ou agronome français, ou d'expression française. Les candidats sont invités à envoyer leur dossier avant le 1^{er} octobre, selon les conditions indiquées dans le règlement du prix, téléchargeable sur le site de la LFDA¹.

¹ www.fondation-droit-animal.org/documents/ReglemPrixbiologieKastler.pdf

Un timbre à l'effigie de Raphaël Élizé

> PAR MICHEL ROCA, SAILLAC (LOT)

Regardez le timbre ci-contre. Il est à l'effigie de Raphaël Élizé. J'ai acheté par hasard une planche de ces timbres au bureau de poste de Villefranche-de-Rouergue et, revenu chez moi, ne connaissant pas cet homme, je me suis précipité sur Wikipédia, comme tout un chacun. Or, à ma grande surprise, j'ai appris que Raphaël Élizé (1891-1945) était vétérinaire ! Et qui plus est, un confrère remarquable. Mort à Ravensbruck pour fait de résistance, il a été maire de Sablé-sur-Sarthe et, surtout, le premier maire noir, le premier maire d'origine antillaise dirigeant une commune de la métropole. Sa notice sur Wikipédia, assez détaillée, mérite la lecture. Tous ces mérites valent à cet homme le tirage d'un timbre à son image.



Il est à noter que notre profession connaît les honneurs philatéliques puisqu'un autre timbre, à l'effigie de Bourgelat, a célébré les 250 ans de la création de la première école vétérinaire du monde. <

MASTER 2

Un partenariat signé entre l'IAE Lyon et l'ENSV

L'École nationale des services vétérinaires et l'Institut d'administration des entreprises de Lyon se sont associés, le 11 mars dernier, autour d'un nouveau diplôme : le parcours de master 2 management de l'action collective en santé publique vétérinaire, organisé dans le cadre du master MAE (management et administration des entreprises). Olivier Faugère, directeur de l'ENSV, et Jérôme Rive, directeur de l'IAE Lyon, viennent de signer une convention de partenariat pour un nouveau parcours de master 2 double compétence. Ce dernier est une formation professionnalisante, par l'acquisition d'une compétence à la fois technique et managériale spécifiquement adaptée aux problématiques de l'action collective en santé publique vétérinaire. La formation s'adresse aux élèves des écoles vétérinaires françaises, au titre de leur dernière année de formation. Cette possibilité est également offerte aux étudiants des



De gauche à droite : François Dumas, Olivier Faugère, Jérôme Rive et Catherine Mercier-Suissa.

écoles d'agronomie, sous réserve de l'accord de l'établissement concerné. La formation est également ouverte aux candidats qui disposent d'une autre formation en sciences du vivant, comme les médecins, les pharmaciens, les biologistes. Le master, d'une durée globale de 500 heures réparties en 15 modules, est organisé à l'ENSV (Marcy-l'Étoile, Rhône) et partiellement à l'IAE Lyon. <